



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Agent.es de la Ville de Paris : un toit, c'est un droit !

En 1945, la part des dépenses logement en rapport aux revenus du foyer était de **5%**. Aujourd'hui, il avoisine les **50%** en île de France !

En 2024, les loyers ont augmenté de 5,1% dans les grandes métropoles (Paris, Lyon, Marseille).

La France aujourd'hui c'est :

- **2,7 millions de demandeurs de logements social**
- **34% de hausse des expulsions** l'an dernier
- **Seulement 393 000 logements HLM attribués en 2023** contre environ 500 000/an entre 2015 et 2017... et **encore -20% depuis un an !**
- Seulement 259 000 logements sociaux mis en chantier en 2024... contre 435 000 en 2017.
- 340 000 sans abris (recensés) en 202. 220 000 places d'hébergements.

La Ville ne met même pas à l'abri ses agent.es !

31% des agent.es de la Ville habitent en grande couronne ou hors Île-de-France (Rapport social unique 2023).
8 750 agent.es demandeur.euses de logement social.

Les agent.es subissent de plein fouet la crise sociale du logement. Le gel des salaires, l'inflation et la hausse du coût de l'énergie, la montée de la précarité (15 000 vacataires sur 60 000 salarié.es de la Ville de Paris) font que les demandes d'aides financières exceptionnelles, de logement social, d'hébergement d'urgence explosent.

Les sommes consacrées à l'hébergement d'urgence des agent.es en difficulté sont passées de 4 300 000 € en 2009 à moins de 500 000 € en 2023 (pour 57 agent.es accueilli.es) : **le budget a été divisé par 9 !!!**
Résultat : **5 fois moins d'agent.es pris.es en charge.**

Et il y a **de moins en moins d'attribution de logements sociaux aux agent.es.**

Depuis 2001 et la mandature Delanoë, l'engagement a été pris de réserver aux agent.es 25% des logements sociaux du/de la Maire de Paris. Ce n'est pas suffisant, et il est à constater que les Mairies d'arrondissements ne jouent pas toutes le jeu.

En 2010 la Ville attribuait 815 logements à ses agent.es avec un objectif de 1 000 (25% des logements sociaux proposés chaque année). **Elle n'en attribuait plus que 519 en 2023 !**

Le droit au logement est un droit fondamental. La Ville doit le garantir pour tous ses agent.es, quel que soit leur statut.

Le SUPAP-FSU revendique :

- L'embauche importante de travailleur.euses sociaux.les pour accompagner les agent.es en difficulté de logement au sein du bureau d'action sociale de la DRH
- La création de structures d'hébergement dédiées aux agent.es (hébergement d'urgence, résidence sociale, etc.)
- Une hausse massive de la construction et de la rénovation de logement sociaux (spécialement les grands PLAI pour les familles, et des petits PLUS pour les agent.es seul.es)
- La réquisition des logements vides et davantage de préemption.
- L'arrêt de toute expulsion
- La mise aux normes des passoires thermiques, des logements indécents.
- La fixation d'un quota d'attribution de logements sociaux aux agent.es. par les mairies d'arrondissement

Nous appelons tous.tes les agent.es de la Ville à se mobiliser avec le SUPAP-FSU pour faire pression sur notre employeur et les élu.es de la Ville. Ne restez pas seul.e !

**Pour défendre vos droits et votre droit au logement, contactez le
SUPAP-FSU, et son collectif Droit Au Logement :**

collectifdal.fsu.vdp@etik.com

Un toit c'est un droit ! Unissons-nous !